



# Flash info notexpress

# Champdivers

Numéro 3 - Octobre 2017



## Dates à retenir

**11 novembre 2017**

Commémoration à 10 h 15 devant le monument communal.

## Invitations

Tous nos aînés de + de 70 ans sont invités au traditionnel banquet du 11 novembre à la salle des fêtes ; pour ceux qui ont choisi le colis, la distribution des colis par le CCAS aura lieu le samedi 16 décembre.

Pour faciliter l'organisation, n'oubliez pas de retourner votre coupon-réponse.

La traditionnelle galette pour les aînés organisée par le CCAS et Animation Loisirs aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 15 h.

Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 13 janvier à 17 h 30 à la salle des fêtes.

À cette occasion, tous les habitants sont chaleureusement invités à venir partager le verre de l'amitié.

## À noter

Mesdames, Messieurs les responsables d'associations, afin de préparer le prochain bulletin qui paraîtra en février, merci de nous faire parvenir, en mairie, vos articles et photos pour le 15 décembre 2017, dernier délai.

## Infos pratiques

**Permanences secrétariat de mairie**

Mardi : de 10 h 30 à 12 h 30

Vendredi : de 16 h à 18 h

Téléphone : 03 84 70 00 65

Contact mail sur : [www.champdivers.fr](http://www.champdivers.fr)

## Réservations des salles communales

Salle des fêtes et salle de la garderie :

S'adresser en mairie ou consulter la page « contact » du site de la commune.

## Inscriptions sur les listes électorales

Vous devez vous rendre en mairie avant le 31 décembre 2017.

Permanence en mairie de Champdivers le samedi 30 décembre, de 17 h à 18 h.

## Atlas communal de la biodiversité !

Apportez votre concours à cette opération pilote sur le Grand Dole ! Plus d'informations dans le document joint à ce flash info.



## Inauguration du terrain multisports

Les membres du Conseil municipal et les jeunes de la commission city-sports sont heureux de vous inviter à l'inauguration du terrain multisports (dimanche 12 novembre 2017 à 11 heures), place des anciens combattants. La cérémonie avec les financeurs du projet sera suivie par le verre de l'amitié servi à la salle des fêtes. L'après-midi, la société Transalp sera présente pour nous faire découvrir toutes les possibilités de ce terrain, les bonnes pratiques et animer des activités sportives. N'hésitez pas à venir passer l'après-midi en famille !

## Distributeur de pain

**Un distributeur s'installe au village...**

Sur la place des anciens combattants, à côté de la salle des fêtes, vous trouverez désormais un distributeur automatique de pain en service 6 jours/7 et 24 heures/24 (sauf mercredi).

Le pain servi est un pain artisanal confectionné par la boulangerie « Aux plaisirs des gourmands » de Chaussin. Alimenté dès six heures le matin et réapprovisionné si besoin la journée, ce distributeur fonctionne avec de la monnaie, mais aussi en paiement sans contact.



## Les poules de Fred

**Oeufs bio à la ferme et au distributeur !**

Sur la commune, un élevage de poules pondeuses « bio plein air », nourries avec des céréales bio de la région de Bourgogne Franche-Comté fournies par la Minoterie Dornier vient d'être mis en place.

Un distributeur à œufs sera prochainement à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes.

Une vente directe au : 12, rue du Château a lieu du lundi au vendredi de 17 h jusqu'à 19 h et le samedi de 10 h à 13 h. Renseignements « Fred » : 06 75 92 22 24.

Page Facebook « les œufs bio de Fred ».

## Stérilisation des chats errants

À **Champdivers**, suite à un problème de prolifération des chats dans divers endroits, la mairie, avec l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis et de la SPA, envisage une campagne de stérilisation et de tatouage des chats sans maître visant à maîtriser la population féline.



La capture des chats dans des cages trappes SPA ne commencera qu'après une campagne d'information et un arrêté municipal fixant les dates et les lieux de capture.

Les proliférations de chats proviennent, entre autres, des abandons de chats non stérilisés, mais aussi de personnes qui ne pratiquent aucun moyen de contraception sur leurs chats. Ceux-ci font leurs petits dans les granges et envahissent le village.

Des communes de notre secteur en ont bénéficié cette année: Rans a donné l'exemple, Champvans pour 40 chats, Courtefontaine pour 35 chats, Asnans-Beauvoisin pour 60 chats, Pagny, Mont-sous-Vaudrey pour 60 chats, Sampans pour 35 chats, Brevans pour 20 chats, Sergenon, Chaussin pour 60 chats, Nevy-les-Dole pour 30 chats...

Une enquête de voisinage sera menée sur la commune pour connaître les lieux de proliférations, le nombre de chats et d'étudier qui pourra aider au piégeage, enfin l'étude validera la concrétisation du projet.

Cette campagne est une solution constructive et sera suivie dans le temps pour éviter les nuisances tout en respectant l'équilibre de la nature. Les chats stérilisés et tatoués sont sous la protection de la Fondation 30 Millions d'Amis et de la SPA de Dole et sa région, et sous la responsabilité de la commune.

Pour éviter que vos propres chats ne soient pris dans les cages et conduits chez le vétérinaire pour être stérilisés et tatoués au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis, nous vous engageons à les identifier à votre nom par tatouage, puce électronique ou collier portant vos coordonnées.

Nous vous engageons à signaler à la mairie ou à la SPA les foyers de prolifération et à faire preuve de civisme en faisant stériliser vos propres chats. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Contact SPA de Dole, Régine Boy : 03 84 37 51 14 ou 06 61 72 84 98.

## Alignement des haies

Végétation privée débordante sur la voie publique : taillez vos haies et élaguez les arbres...

Afin de ne occasionner aucune gêne des passants ou encore des véhicules, de garantir la sécurité de tous, de ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage public...) et limiter les chutes de branches, la mairie rappelle aux habitants qu'ils sont tenus d'assurer l'alignement de leurs haies et l'élagage de leurs arbres lorsque ces derniers se trouvent en bordure ou en surplomb du domaine public. Ces recommandations sont d'autant plus importantes que nous sommes confrontés, de plus en plus souvent à des épisodes de vents violents et d'orages.

Tout ce qui touche à la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques d'une commune relèvent des pouvoirs de police du maire qui peut imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies ou mettant en cause la sécurité.

Pour autant, la mairie souhaite favoriser la prévention, le dialogue et la pédagogie, et aussi il est proposé comme l'année dernière, un groupement de commandes pour les travaux d'élagage avec nacelle. Ce groupement de commandes permet de faire diminuer le prix. Après acceptation du devis, les travaux sont refacturés aux usagers. Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec la mairie avant le 31 décembre pour des travaux au printemps.



## Avantages jeunes

Les cartes sont arrivées !

Profitez en : des réductions dans les magasins, sur des places de cinéma, aux spectacles, sports, restaurants... Partout en Franche-Comté. Un livret de bons de réduction est fourni avec la carte du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante. Si vous l'avez réservée, la carte vous est offerte par le CCAS de la commune pour les jeunes de 10 à 18 ans ! Pensez à venir la retirer et à réserver pour l'année prochaine pendant les heures de permanence du secrétariat de mairie.

